

## **NEOTION Distributeur déclaré de la TNT : Publication Officielle du CSA.**

La Ciotat, le 5 janvier 2007

Le processus d'instruction mené par le CSA a été officiellement finalisé.

Par un communiqué du 04 janvier 2007, le CSA a confirmé avoir procédé à l'instruction de la déclaration transmise, en application du IV de l'article 30-2 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et du décret n° 2005-1355 du 31 octobre 2005, par la société NEOTION, distributeur de services pour la TNT.

---

### **A propos de NEOTION**

Société leader dans le domaine de la Télévision numérique, NEOTION conçoit, développe et commercialise toute une gamme de produits et services innovants à destination du grand public et des industries liées au monde des médias.

En 2004, NEOTION devient rapidement un acteur majeur de la compression MPEG-4 AVC, au travers du rachat de Xéole. Ainsi, dès février 2006, NEOTION lance avec succès le NEOTION Pocket dTV, le premier récepteur numérique MPEG-4 au format carte de crédit !

Les produits NEOTION se positionnent sur plusieurs marchés en forte expansion :

- Le marché de la transmission et de la réception numérique sécurisée
- Le marché de la Compression Vidéo et de l'enregistrement numérique pour TV, PC et DVD
- Le marché du réseau domestique et de la convergence PC-TV

NEOTION est une société cotée sur le marché Alternext d'Euronext (Paris).

**Site Internet :** [www.neotion.fr](http://www.neotion.fr)

**Contact Presse :** Christophe DEPERNET – [cdepernet@neotion.com](mailto:cdepernet@neotion.com) - 04.42.98.07.70